

CLUB NAUTIQUE DE NICE

50, Bd Franck Pilatte - 06300 NICE
Tél : 04.93.89.39.78 - Fax : 04.92.04.18.37 Email : info@cnnice.fr

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Nice, le XXXX 2016

Cher Sociétaire,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister le **Samedi 26 Novembre 2016 à 17 heures**, au siège du Club, à :

L'Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'A.G.O. du 28 novembre 2015,
2. Exercice 2015/2016 :

Rapport moral du Président
Compte-rendu d'activité par les Présidents de section
Rapport financier par le Secrétaire Général
Rapport du Commissaire aux comptes
Quitus au Trésorier,

3. Exercice 2016/2017 :

Prévisions budgétaires par le Secrétaire Général
Nomination des Vérificateurs aux comptes,

4. Questions diverses déposées par écrit par nos membres au secrétariat du club avant le dimanche 20 novembre 2016 à 17h00 dernier délai,

6. Elections au Conseil d'Administration : 7 postes sont à pourvoir pour une durée de 3 ans, 1 poste est à pourvoir pour une durée de 1 an.

Il est rappelé que, conformément à l'article 36-2 des statuts, si le quorum n'est pas réuni à 17 h 15, la présente vaut convocation pour cette même date à 17 h 30 d'une assemblée sur le même ordre du jour qui statuera sans quorum.

Veuillez agréer, Cher Sociétaire, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Frédéric MANIGLIER
Président

CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

- Ne peuvent prendre part au vote, à une Assemblée Générale Ordinaire, ou Extraordinaire que les membres à vie ou actifs âgés de 16 ans au moins, membres du Club depuis plus de 6 mois, à jour de

leur cotisation à la clôture de l'exercice précédent, présents ou représentés à l'Assemblée.

- Tout membre composant l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire pourra se faire représenter par un autre membre à vie ou actif du Club au moyen d'un pouvoir écrit qui devra parvenir au secrétariat du Club ou y être déposé contre émargement 6 jours au moins avant la réunion, soit **avant le dimanche 20 Novembre 2016 à 17 heures**.

Toutefois, le pouvoir du conjoint sera accepté le soir même de l'assemblée.

- Un mandataire ne pourra accepter et valablement porter que **DEUX** pouvoirs au maximum. Tout pouvoir non nominatif sera nul. La collecte des pouvoirs est rigoureusement interdite sous peine d'exclusion du Club.
- Pour être éligible, tout membre désirant présenter sa candidature au Conseil d'Administration du CNN devra avoir 18 ans ou plus, être à jour de sa cotisation à la clôture de l'exercice précédent et être adhérent du Club depuis plus d'un an. Le dépôt ou la réception de sa candidature devra se faire obligatoirement au Secrétariat du Club avant le **vendredi 11 novembre 2016 à 17 heures**.

**Attention : tout pouvoir non nominatif sera nul
Pouvoir à faire parvenir avant le 20 nov. 2016 à 17h00**

POUVOIR

Je soussigné (e) *

.....
Donne pouvoir à *

.....
* écrire en majuscules

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Club Nautique de Nice, qui aura lieu le **Samedi 26 Novembre 2016 à partir de 17 heures**, au siège social du Club - 50, Bd Franck Pilatte à Nice - et, éventuellement, à l'Assemblée qui suivra au cas où le quorum ne serait pas atteint.

Le/...../ 2016

(Faire précéder la signature de « **BON POUR POUVOIR** »)

Signature :